

MODALITES D'EVALUATION

La formation est sanctionnée par un examen terminal comprenant 4 évaluations professionnelles et 3 évaluations générales.

Parmi ces épreuves :

- 3 épreuves sont des épreuves pratiques de ferrage, de forgeage, de maintenance des équipements.

- 4 autres épreuves sont des entretiens d'analyse de pratiques professionnelles concernant la manipulation et la contention des équidés, la réalisation d'un parage, la réalisation d'une prestation et la réalisation d'un ferrage en aluminium.

**MODALITES PEDAGOGIQUES**

Les heures de formation en centre sont mixées avec les apprentis du CAPa MF du CFA de la Meuse.

Les heures de formation en centre sont organisées autour de la pratique de forge (406 heures), complétées par de l'hypologie (105 heures), de l'économie d'entreprise (56 heures), par de la pratique d'atelier avec le travail de l'aluminium (98 heures).

La pratique de forge se réalise à la forge pédagogique du Pôle Equestre de l'EPL Agro de la Meuse, située à Belleray.

CONTACT

Mireille BEZIADE

03.29.79.64.81



SATISFACTION : 100% en 2022



REUSSITE : 100% en 2022



INSERTION : 100% en 2022



Technopôle Philippe de Vilmorin
CS 40249
55006 BAR-LE-DUC



CFPPA Meuse



cfppa.bar-le-duc@educagri.fr



**CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE AGRICOLE**

MARECHAL FERRANT

VERSION 01 11 2022



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIPLOME DE NIVEAU 3



METIERS PREPARES

Maréchal Ferrant.

Activités: réaliser des activités de maréchalerie, observer les chevaux et leur environnement, gérer son entreprise dans le cas d'une activité indépendante, communiquer avec les clients

Environnement: bonne condition physique nécessaire, travail seul, déplacements chez les clients, travail à l'extérieur, contact avec les chevaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le CAPa Maréchal Ferrant est un diplôme d'état de niveau 3, certification relevant du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Ce diplôme vise à former des maréchaux ferrant, artisan ou salarié assurant les activités suivantes:

- Entretenir et/ou améliorer la locomotion du cheval par un parage approprié sur la boîte cornée et, en fonction des besoins du cheval, par l'application de ferrures ou de prothèses adaptées, dans le respect de l'harmonie, du bien-être et des performances du cheval ;
- Donner également des conseils relatifs à l'appareil locomoteur des chevaux confiés ;
- Communiquer avec la clientèle et également avec les autres professionnels tels que les vétérinaires, ostéopathes, entraîneurs, cavaliers, fournisseurs de matériaux, selliers, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir suivi une classe de troisième au minimum ;
Avoir plus de 18 ans.

Validation des acquis académiques pour les candidats ayant un niveau 3 à minima (CAP -BEP).

Possibilité de poursuite d'études par un BTM.

DUREE DE LA FORMATION

La formation se déroule de Septembre à Juin ;

La formation comprend 665 heures en centre et 721 heures en entreprise.

FINANCEMENT & REMUNERATION

Le coût de la formation (jusqu'à 7980€) et la rémunération peuvent être pris en charge par votre Compte Personnel de Formation ; la Région ; le Pôle Emploi ; l'AGEFIPH ; votre Employeur.

Se référer aux Conditions Générales de Vente.

FRAIS PEDAGOGIQUES

Acquisition des outils obligatoires de maréchalerie (liste disponible à la demande)

INSCRIPTION

Prendre contact avec le CFPPA qui réalisera un entretien de positionnement à la suite et vous enverra le dossier d'inscription le cas échéant.

Les délais d'accès à l'action varient en fonction du financement.

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

La formation est organisée en modules s'articulant autour des capacités suivantes :

Domaine social :

Capacité 1 : Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

Capacité 2 : Mettre en oeuvre des actions contribuant à la construction personnelle

Capacité 3 : Interagir avec son environnement social

Domaine Professionnel :

Capacité 4 : Réaliser des travaux de maréchalerie

Capacité 5 : Réaliser des interventions sur les équidés

Capacité 6 : Assurer le fonctionnement sur les équidés

Capacité 7 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux (ferrage en aluminium)

Une individualisation des parcours est réalisée suivant les acquis académiques des candidats: Les capacités du domaine social sont validées si le candidat est titulaire d'un niveau 3 ou son équivalent.

Sinon ces capacités sont abordées en autoformation.

PUBLIC CONCERNE

Demandeurs d'emploi ;
Salariés en reconversion ;
Salariés en contrat aidé ;